



CC des Monts et des Vignes (Siren : 200040319)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Saint-Léger-sur-Dheune
Arrondissement	Chalon-sur-Saône
Département	Saône-et-Loire
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	01/01/2014
Date d'effet	01/01/2014

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	
Nom du président	

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	7, rue Thernaud
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	71510 SAINT-LEGER-SUR-DHEUNE
Téléphone	
Fax	
Courriel	ccmontsetvignes@orange.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	9 120
-----------------------------	-------

Densité moyenne 54,76

Périmètre

Nombre total de communes membres : 20

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
71	Aluze (217100056)	249
71	Bouzeron (217100510)	151
71	Chamilly (217100783)	132
71	Charrecey (217101070)	308
71	Chassey-le-Camp (217101096)	332
71	Cheilly-lès-Maranges (217101229)	528
71	Couches (217101492)	1 503
71	Dennevy (217101716)	314
71	Dracy-lès-Couches (217101831)	167
71	Essertenne (217101914)	471
71	Morey (217103217)	216
71	Perreuil (217103472)	532
71	Remigny (217103696)	452
71	Saint-Bérain-sur-Dheune (217103910)	576
71	Saint-Gilles (217104256)	301
71	Saint-Jean-de-Trézy (217104314)	340
71	Saint-Léger-sur-Dheune (217104421)	1 591
71	Saint-Maurice-lès-Couches (217104645)	166
71	Saint-Sernin-du-Plain (217104801)	622
71	Sampigny-lès-Maranges (217104967)	169

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 17

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés
- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Autres actions environnementales <i>aménagement des rivières et de leurs affluents d'intérêt communautaire promotion des actions éducatives et de sensibilisation sur l'espace rural et les activités agricoles et viticoles d'intérêt communautaire mise en valeur et réhabilitation du petit patrimoine d'intérêt communautaire prévention de la divagation des animaux domestiques sur le territoire intercommunal</i>
Développement et aménagement économique
- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique <i>Actions de développement économique intéressant l'ensemble de la communauté : -Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique d'intérêt communautaire : sont d'intérêt communautaire les futures zones d'activité dont la superficie est supérieure à 1 hectare ; - Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activités d'intérêt communautaire étant précisé que sont d'intérêt</i>

communautaire les zones créées après le 1er janvier 2007 et d'une superficie supérieure à 5.000m². Les zones existantes pourront être transférées sur demande de la commune après une étude et délibération des conseils municipaux et du conseil communautaire - Adhésion et participation à des structures de développement économique - Création, aménagement, équipement et gestion de locaux destinés au maintien ou au développement d'activités économiques ou de services de proximité - Création, gestion, développement de services aux personnes : - relais de services publics

- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités portuaire ou aéroportuaire

- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)

Actions de développement économique intéressant l'ensemble de la communauté : -Actions de développement économique d'intérêt communautaire : sont d'intérêt communautaire : .Création, aménagement, entretien et gestion : * de pépinières d'entreprises, * d'hôtels d'entreprises, * d'ateliers et usines relais..Actions de promotion, d'aide à la création, à l'implantation et au développement de l'artisanat.

Développement et aménagement social et culturel

- Activités culturelles ou socioculturelles

aménagement, entretien et gestion de salles culturelles d'intérêt communautaire

- Activités sportives

en matière de développement et d'aménagement sportif de l'espace communautaire: construction, aménagement, entretien et gestion des équipements sportifs d'intérêt communautaire

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

Aménagement de l'espace- Schéma de cohérence territoriale (SCOT) et schéma de secteur ; - Elaboration, mise en oeuvre et évaluation de contrats de développement territoriaux ; - Elaboration et suivi d'un SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) La communauté de communes adhérant au Pays de l'Autunois Morvan pourra adhérer à un syndicat mixte de Pays par simple délibération du conseil communautaire

- Schéma de secteur

Aménagement de l'espace- Schéma de cohérence territoriale (SCOT) et schéma de secteur ;

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

Aménagement de l'espace-Création, aménagement de nouvelles zones d'aménagement concerté ;

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

Logement et habitat

- Programme local de l'habitat

- Politique du logement social

- Action en faveur du logement des personnes défavorisées par des opérations d'intérêt communautaire

Autres

- NTIC (Internet, câble...)

aménagement numérique, réseaux et services locaux de communications électroniques prévus à l'article L 1425-1 du CGCT laquelle recouvre: - l'établissement sur le territoire de l'EPCL, d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques au sens des 3° et 15° de l'article 32 du Code des postes et communications électroniques - l'acquisition de droits d'usage à cette fin ou achat d'infrastructures et de réseaux existants - la mise à disposition des infrastructures ou réseaux à des opérateurs ou utilisateurs de réseaux indépendants - l'exploitation des réseaux de communications électroniques - sous réserve du constat d'une insuffisance d'initiatives privées propres à satisfaire les besoins des utilisateurs finals et en avoir informé l'autorité de régulation des communications électroniques, la fourniture de services de communications électroniques aux utilisateurs finaux

- Autres

construction, aménagement, entretien et gestion des équipements en faveur de l'enfance, de la petite enfance et de la jeunesse d'intérêt communautaire construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements de santé d'intérêt communautaire actions d'intérêt communautaire à destination des personnes sans domicile et ou bénéficiaire d'une aide alimentaire actions de développement des activités culturelles et sportives présentant un intérêt pour l'ensemble de la communauté de communes, soit parce qu'elles impliquent plusieurs communes ou soit parce qu'elles ont un dimensionnement à minima à l'échelle du territoire de l'intercommunalité actions de développement culturel dans le cadre du CLEAS création, gestion et développement des relais de services publics

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
71	SYNDICAT MIXTE DU CHALONNAIS (200033553)	SM fermé	158 021

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2015 - millésimée 2012)